

LA FOCALISATION EN MOORÉ

Sié Justin SIB

Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire

sibsijustin@yahoo.fr

&

Abel OUEDRAOGO

Université Norbert Zongo - Burkina Faso

ouedraogoabell@yahoo.fr

Résumé : La présente étude est consacrée à l'analyse de la focalisation en mooré, langue gur du Burkina Faso. Elle s'articule autour de la question suivante : comment fonctionne la focalisation en mooré ? Ce travail s'inscrit dans le cadre de la syntaxe transformationnelle, notamment les principes et des paramètres. Il ressort que la focalisation est le résultat d'une transformation traduisible en termes de déplacer- α . (α étant le constituant focalisé). En mooré, les constituants susceptibles d'être focalisés ou topicalisés assument les fonctions syntaxiques de sujet, objet et circonstant. Le constituant focalisé, nominal mis structurellement en emphase, se déplace de la proposition subordonnée vers la proposition principale en position de foyer. Ce déplacement est obligatoire et conditionne la grammaticalité de la phrase.

Mots-clés : focalisation, mooré, syntaxe, déplacement

Abstract: This study deals with the transformational analysis of focusing in moore, a gur language spoken in Burkina Faso. It's based on the following question: How is the focusing functioning in moore? This work adopts the framework of the transformational syntax, particularly the theory of principles and parameters. It reveals that the focusing is the result of transformational facts which are explainable by move- α . (α is the focalized constituent). In moore, the moved constituent can be a subject, an object or a circumstantial. The focalized constituent, nominal in emphasis, moves from a subordinate clause to a main clause at the position of focus. This movement is obligatory and influences the well-formation of the sentence.

Keywords: focusing, moore, syntax, movement

Introduction

Selon G. Manessy (1975), le mooré appartient au groupe des langues Oti-volta occidental de la famille voltaïque des langues Niger-Congo. Il est parlé par les moosé, un peuple occupant traditionnellement la partie centrale du Burkina Faso » N. Nikiema, 1998. L'on convient avec P. Malgoubri (1988) que le mooré connaît quatre dialectes à savoir : *le dialecte central*, qui regroupe les régions du Centre, Est et Ouest ; *le dialecte yaadre*, au Nord-Ouest ; *le dialecte yaana*, au Sud-Est et *le dialecte zaore*, également au Sud-Est. Des quatre dialectes, nous nous intéresserons au dialecte central. En effet, ce dernier a fait l'objet de diverses descriptions syntaxiques y compris la focalisation. À notre

connaissance, les travaux qui se sont intéressés à la focalisation en mooré sont ceux de N. Nikiema (1978), R. Kabore (1985) et D. Zagré (2010). Ces travaux, tous réalisés dans une approche structurale ont permis de décrire linéairement la structure de la focalisation, mais la problématique liée au fonctionnement de la focalisation en mooré connaît un certain nombre de questions, qui jusque-là, sont en suspens. Pour conduire à bien cette étude, notre travail s'articule principalement autour de la question suivante : Comment fonctionne la focalisation en mooré ? Les préoccupations spécifiques de la présente recherche sont : Comment s'effectue l'opération déplacement de constituants en position ergative ou position sujet en mooré ? Comment se justifient les déplacements des constituants focalisés en mooré ? Les constituants déplacés de leur site d'origine vers la position de sujet entraînent-ils une agrammaticalité sémantique de l'énoncé ?

L'objectif visé principalement est de rendre compte du fonctionnement de la focalisation en mooré. Les objectifs spécifiques du travail sont : expliquer les déplacements des constituants focalisés en mooré, déterminer le rapport entre les déplacements des constituants focalisés et la grammaticalité des phrases, déterminer le rapport structural existant entre la structure focalisante avec {yaa} et celle sans {yaa}.

Notre travail s'articule autour des points suivants : la focalisation du constituant sujet, la focalisation du constituant objet ou circonstant, rapport structural existant entre la structure focalisante avec {yaa} et celle sans {yaa}. Mais avant nous faisons remarquer que l'opération de focalisation en mooré utilise des constructions clivées dans lesquelles le constituant est mis en position de foyer pour sa mise en valeur. Au niveau syntagmatique, la focalisation est le résultat d'une transformation traduisible en termes de déplacer- α . (α étant le constituant focalisé). Le constituant mis en valeur est appelé focus. Il occupe toujours la position de foyer dans une phrase clivée.

0.1. Cadres théorique et conceptuel

L'analyse s'inscrit dans la « théorie des principes et des paramètres », développée par A. Radford (2005), et J. Moeschler et A. Auchlin (2005). Cette théorie définit différemment, un certain nombre de concepts par rapport à la syntaxe structurale. Ainsi, il nous semble judicieux de proposer une clarification terminologique à deux concepts fondamentaux liés à la présente recherche : « énoncé verbal complexe » et « transformation ». Dans la théorie standard étendue, l'énoncé verbal peut se définir comme suit :

[...] une projection maximale de la catégorie fonctionnelle Inflexion, qui est interprétée syntaxiquement comme le complément de C, dont la projection maximale, CP, est le niveau de représentation supérieur de la phrase.

Moeschler et Auchlin (2005, p.92)

Quant à l'énoncé complexe, il ressort dans la définition suivante :

Les énoncés complexes peuvent se définir comme des énoncés verbaux dans lesquels une projection IP est enchâssée dans un constituant de rang supérieur CP. CP est la projection maximale dont la tête C, sélectionne IP comme complément

Sib (2017, p.272)

Dans le cadre de notre travail, seules les opérations de suppression et les déplacements sont des opérations de transformation. Ainsi « Les mouvements sont toujours des mouvements de positions inférieures à des positions supérieures »¹ (op.cit., 2005, p.95). Cela implique que les déplacements se font toujours vers la gauche et non le contraire. Ils ajoutent également que le constituant déplacé est une : « Projection maximale ou une tête [...]. Les éléments déplacés laissent une trace (une position vide) dans leurs positions d'origines » p.95. La trace est un indice qui marque la position structurale canonique du constituant déplacé. L'avantage de cette approche théorique est qu'elle permet d'expliquer les transformations en termes de déplacement de constituants d'une position A (en structure sous-jacente) vers une position B (en structure superficielle). Chaque déplacement doit être motivé et contient une trace en structure sous-jacente.

0.2. Cadre méthodologique

La collecte des données s'est faite à partir d'un questionnaire grammatical, constitué de phrases à constituants focalisés. Ces phrases ont été formulées à partir des ouvrages traitant des faits de transformations comme E. Biloa (1998), de A. Liptako (2001), C. Tellier (2002), de J. Moeschler et A. Auchlin (2005). Les données ont été recueillies auprès d'un informateur natif de la langue étant entendu que « Les phrases que les locuteurs natifs jugent bien formées, c'est-à-dire conformes à la syntaxe de leur langue, sont dites grammaticales ; les phrases mal formées sont dites agrammaticales » (C. Tellier, 2002, p12). Le corpus est transcrit orthographiquement en se référant à P. Balima (1997) qui applique le Raabo du 30 septembre 1986 fixant l'alphabet et le code orthographique du mooré.

1. La focalisation des constituants

En mooré, les arguments (sujet et objet) et le non-argument circonstant sont susceptibles d'être focalisés.

1.1 La focalisation du constituant sujet

En mooré, l'on peut focaliser les constituants en fonction syntaxique sujet (1b et 2b). Considérons les exemples ci-dessous

(1a)

biigā di mui rundā
 enfant.déf/manger.acc/riz/aujourd'hui
 S. + V+O+ Cir. (Structure linéaire)
 « L'enfant a mangé du riz aujourd'hui. ».

¹ Les auteurs se réfèrent à l'arbre syntagmatique

(1b)

yaa biigã n di mui rundã
 C'est/enfant.déf/ compl./ manger.acc/aujourd'hui
 V.at+S.F+ compl.+V+O+Cir. (Structure linéaire)
 « C'est l'enfant qui a mangé du riz aujourd'hui. ».

(2a)

peosgã jũ kooma
 mouton.déf/boire.acc/eau
 S. +V + O (Structure linéaire)
 « Le mouton a bu l'eau. ».

(2c)

yaa peosgã n jũ kooma
 C'est/ mouton.déf/ compl./ boire.acc/eau
 V.at.+S.F.+compl.+V+O (Structure linéaire)
 « C'est le mouton qui a bu l'eau. »

-Structure sous-jacente de la phrase contenant un constituant sujet focalisé

Les énoncés en (1a et 2a) sont neutres. Par contre dans les énoncés en (1b et 2b), les sujets sont focalisés. Dans ce cas, les phrases sont structurellement constituées de deux propositions : une proposition principale de structure {V.at+S.F.} et une proposition subordonnée de structure { compl.+V+O }. Dans le premier bloc, le verbe copule est {ya.a} « Etre.acc » traduisible par « c'est » en français ». Quant au deuxième bloc, il est constitué d'un complémenteur {n} traduisible par « que ». Dans le cadre de travail, la proposition principale est notée (C₁'') et la subordonnée (C₂''). Canoniquement, le sujet de la phrase en mooré, est directement antéposé à son verbe (V). Pourtant dans les exemples ci-dessus (1b et 2b), le sujet de la proposition subordonnée focalisé (S.F) se déplace, pour se placer dans la proposition principale, notamment en position de complément du verbe attributif, donnant ainsi lieu à la structure linéaire suivante :

/V.at+ S.F +n +V+O/

Cette structure se réfère à la structure de surface, étant entendu que le sujet focalisé n'est plus à sa position initiale. Dans le sillage de notre cadre théorique, ce nouveau placement du sujet s'interprète comme étant une opération transformationnelle de déplacement. De ce qui précède, nous pouvant reconstituer la structure sous-jacente de ces phrases en maintenant tous les constituants dans leurs positions d'origines. Dans cette reconstitution, le sujet focalisé se place dans sa position canonique tandis que le verbe attributif à un complément vide noté Δ. De ce qui précède, la structure sous-jacente de la phrase contenant un constituant sujet focalisé se présente comme suit :

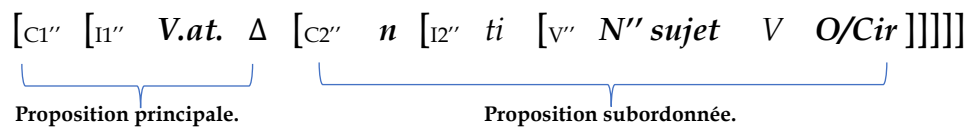
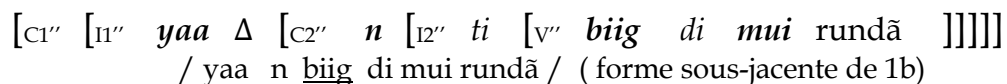


Figure 1 : structure sous-jacente de la phrase contenant un constituant sujet focalisé

En se référant à la figure ci-dessus, la forme sous-jacente de l'énoncé en 1b se présente comme suit :

(3):



Dans la structure sous-jacente, le syntagme nominal N'' sujet occupe la position structurale de spécifieur dans V'' dont il est partie intégrante. Cette position lui permet d'être dans une relation structurale appropriée avec le verbe pour recevoir un rôle sémantique approprié (aussi appelé rôle thématique ou encore rôle thêta (rôle- θ)). Le rôle sémantique qui « se réfère à ce qu'implique le verbe quant à la façon dont chaque entité représentée par un constituant nominal intervient dans le procès signifié par le verbe » (D. Creissels 2006, p279). Pour dire autrement, le rôle sémantique est le mode de participation d'un argument dans un énoncé. Ce mode de participation peut être « agent », « thème », « patient », « psychose », etc. Il convient de faire remarquer que l'assignation du rôle sémantique aux arguments obéit au principe suivant :

Principe d'assignation du rôle thématique :

Tout argument (constituant qui n'est pas un prédicat et qui a un contenu sémantique) doit recevoir un rôle thématique et un seul. Tout rôle thématique doit être assigné à un argument approprié et à un seul.

C. Tellier (2002, p.81)

Autant le syntagme nominal doit recevoir du verbe un rôle sémantique, autant il doit aussi recevoir le cas nominatif assigné aux N'' sujet. Ainsi, selon la théorie de l'assignation des cas, tout syntagme nominal manifeste (c'est-à-dire doté de traits phonologiques) doit être pourvu d'un cas et un seul. Le cas (nominatif, accusatif etc.) est assigné à un syntagme nominal par une tête ayant la capacité d'assignateur de cas. C'est-à-dire I.

-Le déplacement du syntagme nominal N''Sujet

En structure sous-jacente, le nominal sujet occupe structurellement la position de spécifieur dans le syntagme verbal. Cette position ne lui permet pas de recevoir le cas nominatif. D'où la nécessité pour lui de se déplacer pour se mettre à l'intérieur de la projection maximale de I (dans la phrase) plus précisément à la position de spécifieur de I'', pour recevoir de cette tête, le cas nominatif. Le déplacement de N'' sujet à la position de spécifieur de I'' n'est pas

suffisant pour rendre compte de la grammaticalité de la phrase puisque à ce stade la position de complément du verbe attributif est toujours vide alors que position doit être occupée pour que la phrase soit grammaticale. Ainsi, N'' va occuper la position de complément (foyer) du verbe copule {yaa}, vide en structure sous-jacente. En se déplaçant, N'' laissent derrière lui une nouvelle trace. De ce qui précède, la structure superficielle illustrant la focalisation du sujet se présente comme suit :

[C1'' [I1'' V.at. N1'' [C2'' n [I2'' ti [v'' ti + V+ O/Cir]]]]]

The diagram shows a hierarchical structure of brackets representing syntactic nodes. A dashed blue arrow points from the complement position (the 'ti' after 'v''') to the specifier position (the 'ti' after 'I2''').

Figure 2: structure superficielle illustrant la focalisation du sujet

- *t = trace laissée par le constituant déplacé*

Par exemple, {biig}, en tant que sujet de la phrase (1) occupe la position de spécifieur de V'' en structure D. Cette position à l'intérieur de V'' lui permet de recevoir du verbe un rôle sémantique approprié. Il reçoit de {di} « manger », le rôle sémantique d'agent. Mais, étant donné qu'il doit recevoir de I un cas nominatif, il se déplace pour se placer à l'intérieur de I'', plus précisément à la position de spécifieur de I''. Ce déplacement n'est pas suffisant pour rendre compte de la grammaticalité de la phrase. Il faudra ensuite appliquer un second déplacement pour que la phrase soit grammaticale. N'' doit se déplacer et aller occuper la position de complément du verbe copule {yaa} qui exige un complément pour la grammaticalité de la phrase ; ce qui explique que {N''} ne peut occuper aucune autre position en surface que celle de foyer (*complément de {yaa}*). En voici une illustration.

(4)

[C1'' [I1'' yaa biigi [C2'' n [I2'' ti [v'' ti di mui]]]]]

The diagram shows a hierarchical structure of brackets. A solid blue arrow points from the specifier position (the 'ti' after 'I2''') to the complement position (the 'di' after 'v''').

yaa biig n di mui.
« C'est l'enfant qui a mangé du riz. ».

1.2. La focalisation du constituant objet et circonstant

Les exemples ci-dessous montrent la focalisation du constituant objet (5b) et la focalisation des constituants en fonction de circonstant (6b).

(5a)

a dita **mui**
3sg/manger.acc/riz
S/V/O
« Il mange du riz ».

(5b)

Yaa **mui** la a dita
C'est/riz.sg/compl./3sg/manger.inac/
V.at/O.F/compl./S/V
« C'est du riz qu'il mange. ».

(6a)

Amusa wata **rundā**
 Moussa/venir.inac/aujourd'hui
 S/V/Cir.
 « Moussa vient aujourd'hui »

(6b)

Yaa **rundā** la_ amusa wata
 C'est/aujourd'hui/compl./moussa/venir.inac.
 V.at/O. F/compl./S/V
 « C'est aujourd'hui que moussa vient. ».

-Structure sous-jacente des phrases à objet ou circonstant focalisé

Les phrases ci-dessus sont des phrases contenant un objet ou un circonstant focalisé. Elles sont structurellement constituées de deux blocs : la proposition principale est de structure [V.at.+ N''O ~ Cir] et la proposition subordonnée de structure [la+ N''+ V]. Dans le premier bloc, le verbe attributif est {ya.a} « Etre.acc » traduisible par « c'est » en français ». Quant au deuxième bloc, il est constitué d'un complémenteur qui est toujours {la} traduisible par « que ». Du point de vue structural, les phrases ci-dessus sont des phrases complexes dont le premier bloc constitue la proposition principale (C₁'') et le second, une proposition subordonnée (C₂''). Canoniquement, l'objet et le circonstant sont directement postposés au verbe Or, dans les exemples ci-dessus, le nominal objet (4) et le circonstant (5) focalisés, se trouvent être complément du verbe attributif, dans la proposition principale donnant ainsi lieu à la structure suivante [V.at.+ N''O ~ Cir la+ N''+ V] qui se réfère à la structure de surface. Le placement des constituants objet ou circonstant s'interprète comme étant une opération transformationnelle de déplacement. La structure sous-jacente suppose un placement canonique des constituants objet et circonstant, tandis que le verbe attributif à un complément vide noté Δ . Par conséquent, la structure sous-jacente de la phrase contenant un constituant objet ou un circonstant focalisé se présente comme suit :

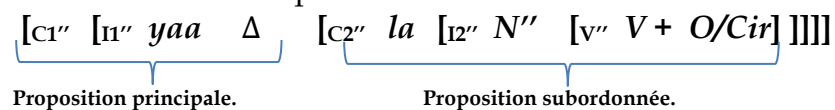


Figure 3 : structure sous-jacente de la phrase contenant un l'objet ou un circonstant focalisé.

En se référant à la figure ci-dessus, la forme sous-jacente de l'énoncé en 3b se présente comme suit :

(6)

$$[C_1'' \ [I_1'' \ yaa \ \Delta \ [C_2'' \ la \ [I_2'' \ a \ [v'' \ dita \]]]]]]]]$$

/ Yaa la a dita mui/ (forme sous-jacente de 3b)

-Le déplacement du syntagme nominal objet ou circonstant

En surface, le nominal objet ou circonstant est extrait de la proposition subordonnée vers la position de foyer, dans la proposition principale : c'est-à-dire complément du verbe copule {yaa}. En effet, le nominal objet ou circonstant occupe soit la position de complément, soit la position d'adjoint dans V'' (à l'intérieur de Ph). La position de complément de {yaa} est également vide. Mais étant donné que {yaa} exige un complément, le nominal objet ou circonstant se déplace pour occuper cette position afin de rendre la phrase grammaticale. Du point de vue structural, le nominal objet ou circonstant se déplace hors de I''. Il quitte V'' pour se placer dans C'', à la position de spécifieur, notamment à la position de complément de {yaa}. En se déplaçant, il laisse une trace t dans V'', qui lui est coïncidée. Ainsi, la structure superficielle illustrant la focalisation du sujet se présente comme suit :

[C1'' [I1'' V.at N'' O/Cirj [C2'' la [I2'' N'' [v'' V tj]]]]]

Figure 4 : structure superficielle illustration la focalisation de l'objet ou du circonstant

En effet, dans les phrases (4) et (5), les nominaux {mui} « riz » et { rundã} « Aujourd'hui », respectivement objet et circonstant doivent être normalement postposés au verbe. Mais ils se retrouvent à la position de foyer dans chacune des phrases. Du point de vu structural, ces nominaux se déplacent respectivement de la position de complément et d'adjoint dans le syntagme verbal (dans I2'') vers la position d'accueil : complément de {yaa}. En quittant, ils laissent dans leurs positions d'origine une trace tj. . (S. Sib.,2017, p.368) affirme que : « Cette place symbolisée t est coïncidée avec le constituant déplacé avec qui elle forme une chaîne ». Les exemples ci-dessous illustrent les déplacements du constituant objet et circonstant.

- Le déplacement de l'objet {mui} vers la position de foyer

(7)
[C1'' [I1'' yaa muij [C2'' la [I2'' a [v'' rita tj]]]]]

- Le déplacement du circonstant { runda } vers la position de foyer

(8)
[C1'' [I1'' yaa runda; [C2'' la [I2'' amusa [v'' wata tj]]]]]


2. Rapport structural existant entre la structure focalisante avec ou sans le verbe attributif

En mooré, la focalisation peut se faire sans le verbe copule. Cette structure focalisante est considérée comme étant une paraphrase de la focalisation avec le verbe attributif. Considérons les exemples ci-dessous :

(9)
yaa mui la a dita
être.acc /riz.sg/ Compl./ Il(elle)/manger. inac.
« C'est du riz qu'il(elle) mange. »

- (10)
 yaa rundã la amusa wata
 Être.acc /aujourd'hui/compl./moussa/ venir.inac
 « C'est aujourd'hui que moussa vient. »
- (11)
 mui la a dita .
 riz.sg/ Compl./ Il(elle)/manger. inac.
 « C'est du riz qu'il (elle) mange. »
- (12)
 rundã la amusa wata.
 être.acc /aujourd'hui/compl./moussa/ venir.inac
 « C'est aujourd'hui que moussa vient. »

En effet, {yaa} est présent dans la structure sous-jacente de la focalisation (9 et 10), mais est facultativement omis en surface (11 et 12). L'effacement facultatif de {yaa} n'est possible qu'après le déplacement du nominal objet ou circonstant à la position de complément du verbe attributif {yaa}. Autrement dit, le verbe attributif introduit une position d'attribut vide en structure sous-jacente, et occupé par le focus en structure superficielle, suite à un déplacement justifié par le fait que le verbe attributif exige un complément, autrement la phrase serait agrammaticale. Ainsi l'effacement du verbe attributif dans l'exemple (11) pourrait se traduire structurellement comme suit :

- (13)
 [C1'' [I1'' yaa mui; [C2'' la [I2'' a [V'' dita tj]]]]]
- 

{ mui la a dita } « c'est du riz qu'il(elle) mange. ».

Conclusion

Notre travail s'articule principalement autour de la question suivante : Comment fonctionne la focalisation en mooré ? Les préoccupations spécifiques de la présente recherche sont : Comment s'effectue l'opération déplacement de constituants en position ergative ou position sujet en mooré ? Comment se justifient les déplacements des constituants focalisés en mooré ? Les constituants déplacés de leur site d'origine vers la position de sujet entraînent-ils une agrammaticalité de l'énoncé ? L'objectif visé principalement est de rendre compte du fonctionnement de la focalisation en mooré. Les objectifs spécifiques du travail sont : expliquer les déplacements des constituants focalisés en mooré, déterminer le rapport entre les déplacements des constituants focalisés et la grammaticalité des phrases, déterminer le rapport structural existant entre la structure focalisante avec {yaa} et celle sans {yaa}. L'on a successivement apporté des éléments de réponse à ces questions en faisant remarquer que les constituants susceptibles d'être focalisés sont en fonctions syntaxiques de sujet, d'objet et d'adjoint. Les constituants déplacés quittent leurs positions canoniques dans la proposition subordonnée pour se

placer en position de complément du verbe copule {yaa}. Ces déplacements sont obligatoires puisqu'elles requièrent de la grammaticalité des phrases. Il ressort également que la focalisation avec {yaa} et celle sans {yaa} sont des paraphrases. La seconde dérive du premier par un effacement volontaire du verbe attributif qui intervient après le déplacement en position de foyer du constituant focalisé.

Références bibliographiques

- BALIMA P. 1997. *Le Mooré s'écrit ou manuel de transcription de la langue Mooré. Ouagadougou, Promo-Langue, 167p.*
- BILOA E. 1998. *La syntaxe générative : la théorie des principes et des paramètres, Collection linguistique N° 27, München, LINCOM EUROPA, 326p.*
- CHOI-JOHNIN I. et DELHAY C. 1998. *Introduction à la méthodologie en linguistique : application au Français contemporain, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 338p.*
- LIPTAKO A. 2001. *On the syntax of Wh- items in Hungarian, Netherlands Graduate School of Linguistics, 201p.*
- MOESCHLER J. et AUCHLIN A. 2005. *Introduction à la linguistique contemporaine, Paris, ARMAND collin, 192p.*
- NIKIEMA N. 1978. *Moor gulsge sebre. Manuel de transcription du Mooré. Ouagadougou S.L. imprimerie, 266p.*
- KABORE R. 1980. *Essai d'analyse de la langue Mvvré (parler de Waogdgo : Ouagadougou), Thèse pour le doctorat en lettres et sciences humaines, Département de recherche, Paris VII, 758p.*
- RAABO N° AN IV001/ESRS/CAB du 30 septembre 1986 fixant l'alphabet et le code orthographique du Mooré. Ouagadougou.
- RADFORD A. 2005. *Transformational syntax. A student's guide to chomsky's Extended Standard Theory, (Editeurs Comrie B. et alii), Cambridge textbooks in linguistics, Cambridge university press, Cambridge, New york, New rochelle, Melbourne, 2005 (2° édition), 403p.*
- SIB S. J. 2017. *Étude phonologique et grammaticale du téén, Éditions universitaires Européennes, Sarrebruck (Allemagne), 440p.*
- TELLIER C. 2002. *Éléments de syntaxe du français : méthode d'analyse en grammaire générative, Boucherville, Gaétan Morin, 240 p.*
- ZAGRE D., 2010, *Rapport entre rôles sémantiques et fonctions syntaxiques en mooré.- Mémoire de maîtrise, Université de Ouagadougou, U.FR/LAC, Département de linguistique, 105p.*

Abréviations

V'' : syntagme verbal	déf : défini
V : verbe	Cir. : circonstant
V.at: verbe attributif	C'' : proposition
Sg:singulier	acc : accompli
O: objet	+ : frontière entre constituants
N'' : nominal	Inac : inaccompli
I'' : phrase	